

PROGRAMMES EN ÉTUDES LITTÉRAIRES FRANÇAISES DÉPARTEMENT DES ARTS ET LETTRES

- *Baccalauréat en études littéraires françaises (7792)*
- *Baccalauréat avec majeure en études littéraires françaises (6110)*
- *Certificat en études littéraires (4902)*
- *Mineure en études littéraires (8902)*

INTRODUCTION

Conformément au plan de travail du Décanat des études de premier cycle, les programmes en études littéraires furent placés au calendrier prévu de l'évaluation périodique des programmes pour l'année 2009-2010. La politique institutionnelle afférente prévoit la réalisation de trois étapes fondées sur les exigences et les recommandations de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Ce sont : 1) l'autoévaluation du programme; 2) l'évaluation externe et les réactions des directions concernées; 3) l'avis du comité interne. Le présent rapport vient donc compléter ce dossier d'évaluation périodique des programmes. Son résumé sera diffusé sur le site Web institutionnel après adoption par la Commission des études.

Le présent résumé du dossier d'évaluation de programme comprend les sections suivantes : la présentation du programme, la description du processus d'évaluation, un résumé des forces, des points à améliorer et à examiner, des principales recommandations des personnes consultées ainsi que les grandes lignes du plan d'action de la doyenne des études de premier cycle.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de *baccalauréat en études littéraires françaises* a été créé en 1970. Administré par le Module des lettres et Langues modernes, le programme a été modifié en 1978 et en 1981. Il a été évalué en 1997. Depuis lors, des modifications mineures furent effectuées en 2003.

Le *certificat en études littéraires françaises (4902)* a été créé en 2000, tandis que la *majeure en études littéraires françaises (6110)*, elle, a été créée en 2001. Certificat en majeure n'ont jamais été évalués.

L'évaluation de ce programme est motivée par plusieurs raisons : renouvellement du corps professoral, transformation du marché du travail, modification du Baccalauréat en Enseignement Secondaire et Collégial (BES) qui permet désormais aux finissants du Québec d'enseigner au collégial et la création du nouveau Baccalauréat en Communication de l'UQAC. Le programme doit se renouveler pour continuer d'attirer les clientèles des collèges et pour offrir à ses finissants une voie d'accès au marché du travail qui sera désormais vraisemblablement partagée entre les finissants du BES et du nouveau programme de Baccalauréat en communication.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Le comité d'autoévaluation, formé lors du conseil de module du 17 avril 2009 (RÉSO 2009.01) fut sous la responsabilité de Cynthia Harvey, directrice de l'unité d'enseignement en études littéraires et professeure enseignant au programme évalué. Les autres membres du comité d'autoévaluation étaient alors Anne-Martine Parent, professeure, Lyne Girard, chargée de cours, Daniel Jean, représentant socio-économique, réalisateur de Radio Canada-Radio. Pascale Brisson-Lessard, et guillaumes Bouchard, qui étaient en 2009-2010 respectivement étudiante et étudiants de de 2^e et de 3^e année du programme. Aussi, Charles Saint-Gelais, diplômé du programme et étudiants au 2^e cycle. Finalement, Andrée Castonguay, coordonnatrice à l'évaluation des programmes au Décanat des études de premier cycle.

Collectes de données :

La première réunion du comité d'autoévaluation a eu lieu le 6 mai 2009. La collecte de données s'est effectuée entre le 27 mars et le 4 juin. Les professeurs et chargés de cours, les étudiants, les diplômés et les employeurs ont été consultés à l'aide de questionnaires distincts et de tables rondes regroupant les différents types de personnes sondées.

Plusieurs d'entre eux ont répondu au questionnaire électronique transmis : 7 professeurs et chargés de cours (58 % des 12 sondés), 14 étudiants (66 % des 21 sondés), 41 diplômés (53 % des 76 sondés) et 6 employeurs (40 % des 15 sondés).

Quant aux tables rondes, elles ont toutes été faites durant l'année 2009 : 6 étudiants de 3^e année ont assisté à la table ronde du 27 mars, 8 diplômés à celle du 2 juin 2010, 5 professeurs et chargés de cours ont participé à la table ronde tenue le 3 juin et malheureusement, seulement un employeur était disponible pour la table ronde qui avait été prévue pour le 4 juin de la même année. Ce n'est pas faute d'efforts. Différentes données statistiques ont aussi été amassées concernant le programme de *baccalauréat en études littéraires françaises (7792)*.

L'autoévaluation du programme :

- Le travail de production du rapport d'autoévaluation fut très efficace, huit mois se sont écoulés entre la date de nomination des membres du comité d'autoévaluation et celle du dépôt du rapport final au conseil de module. Pour ce faire, les membres du comité d'autoévaluation se sont réunis à six reprises aux dates suivantes : le 6 mai, le 25 août, le 21 septembre, les 19 et 26 octobre et le 16 novembre.
- Le rapport d'autoévaluation fut déposé au conseil de module du 30 novembre 2009 (RÉSO-2009.02).

L'avis des directions concernées et évaluation externe :

- L'avis des directions concernées fut demandé le 7 décembre 2009. Celui de la direction du département des arts et lettres, Gleider Hernandez, a émis son avis le 11 décembre 2009. L'avis de la directrice de l'unité d'enseignement en langues modernes, Odette Gagnon, fut transmis au Décanat des études de premier cycle le 12 janvier 2010.

- Le dossier d'évaluation a été transmis pour examen à trois évaluateurs externes le 9 décembre 2009. Ceux-ci ont été sélectionnés par le Décanat des études de premier cycle, à savoir des professeurs spécialistes de la discipline, Christine McWebb (Université de Waterloo), Samuel Archibald (UQAM) et de Marjolaine Vézina, directrice du département des arts et lettres du Cégep de Chicoutimi.
- Les experts externes ont été convoqués pour le 12 janvier 2010. Ils ont rencontré les professeurs, quelques chargés de cours, des étudiants, des diplômés et les autorités de l'institution, visité les locaux utilisés ainsi que la bibliothèque. Les experts ont transmis leur rapport, trois semaines après leur visite, au plus tard le 4 février 2010.
- Le rapport des experts externes a été transmis à la directrice de programme le 4 février 2010. Son avis a été reçu au décanat des études de premier cycle le 15 février suivant.

L'avis du comité interne :

- Le comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle, formé de trois professeurs, autres que celui auquel est associé le programme évalué, a reçu le dossier d'évaluation le 15 février 2010. Les membres, Cylvie Claveau (DSH), Marie Tremblay (DSH) ainsi que Christophe Volat (DSA) ont transmis leur rapport au Décanat des études de premier cycle le 15 mars 2010.

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME

PRINCIPALES FORCES DU PROGRAMME

- Proximité et disponibilité des professeurs.
- Compétences diversifiées du corps enseignant.
- Bon équilibre entre l'histoire et la théorie littéraire.
- Développement de l'esprit d'analyse et de synthèse des étudiants.
- Petite taille des groupes.
- Bonne culture générale à la fin du programme.

PRINCIPAUX POINTS À AMÉLIORER

- Trop peu de cours en littérature québécoise.
- Nombre de cours optionnels très limité.
- Pas assez de lectures obligatoires. (Il y en a plus au cégep)
- Pas assez de travaux d'équipes.
- Pas assez de littératures étrangères.
- Plusieurs cours apparaissent dans la liste des cours et ne sont jamais offerts pendant les trois ans que dure le baccalauréat.
- On fait des cours de littérature le plus vite possible et on n'en a presque plus pendant la 3e année d'études.
- On ne connaît pas les spécialités des professeurs.
- L'insertion sur le marché du travail.
- Faible capacité d'adaptation des étudiants qui ne sont pas préparés à l'emploi.

RECOMMANDATIONS

- Ajout d'un stage ou d'un projet en fin de programme qui leur permettrait de faire la synthèse de leurs acquis et de leur donner une expérience de travail de création qui lui servirait de tremplin vers le marché du travail ou les études de cycles supérieurs.
- Assurer la correction des travaux par les professeurs plutôt que par les correcteurs.
- Nouveau cheminement : 16 cours obligatoires, 5 cours optionnels, 3 cours libres, 6 cours dans un profil spécialisé.
- Ajout de profils, de recommandations de cheminement. Il est recommandé de créer les profils suivants : écriture et communication, enseignement, langues, recherche et création.
- Mise à jour de la banque de cours.
- Accroître le nombre de travaux en équipe et les occasions de communication orale dans les modalités d'évaluation afin de mieux préparer les étudiants à la vie institutionnelle.
- Bien répartir les cours optionnels et obligatoires pendant les trois ans du bac.
- Indiquer les sujets de recherche des professeurs sur la page Web, dans la description du programme.
- Avoir une liste de lieux de stage et d'emplois possibles. Avoir un professionnel pour aider au placement.
- Mieux faire connaître le programme.
- Redorer l'image de la littérature à l'UQAC.
- Donner une couleur au programme Études littéraires françaises et québécoises.
- Avoir des cours théoriques sur les autres littératures : scientifique, policier, fantastique, contes merveilleux...
- Donner un sentiment d'appartenance aux étudiants du programme en incluant des activités parascolaires.
- Indiquer les forces du programme dans sa présentation et les promouvoir.
- Ajout d'un cours obligatoire de méthodologie de la recherche au 1^{er} trimestre.
- Informer un trimestre à l'avance la liste des œuvres à lire dans le cours « 7GLR124 Littérature universelle ».
- Embauche d'un nouveau professeur.
- Revoir les documents de présentation du programme (tiré à part et environnement programme).
- Compléter le site Internet de l'Unité.
- Entreprendre la tournée des cégeps de la région et des régions limitrophes afin de faire connaître les programmes d'études littéraires.
- Encourager le corps enseignant à participer davantage aux différentes activités littéraires et culturelles de la région afin de favoriser la visibilité des programmes d'études littéraires et d'accroître les contacts avec les intervenants du milieu.
- Travailler en concertation avec le professionnel de la bibliothèque afin d'acquérir de nouvelles ressources documentaires et d'intégrer la formation PDCI (programme de développement des compétences informationnelles) dans certains des cours obligatoires du programme.
- Faire un concours pour trouver un slogan pour le secteur d'études littéraires qui témoignerait de son orientation et de son esprit (à placer sur le site Web de l'Unité, dans l'environnement programme, le tiré à part et sur des accessoires qui contribueraient à créer un esprit d'appartenance).

LES GRANDES LIGNES DU PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Nous avons pris connaissance et analysé avec attention les différents rapports reçus à nos bureaux dans le cadre de l'évaluation périodique du programme de *baccalauréat en études littéraires françaises (7792)* ainsi que des programmes satellites : le rapport d'autoévaluation, les rapports des experts externes spécialistes de la discipline, l'avis du directeur concerné, l'avis du porteur de dossier et le rapport final du comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle.

À la lumière des différentes recommandations émises, le Décanat des études de premier cycle considère très important de maintenir un programme de *baccalauréat en études littéraires* à l'UQAC. Le décanat procédera, en collaboration avec la direction de l'unité d'enseignement en lettres, à une révision en profondeur du programme. Il lui demande d'amorcer une réflexion concernant la viabilité. De plus, il lui conseille vivement de procéder à une révision majeure du certificat, de la mineure et de la majeure avec l'objectif de rendre attrayants ces programmes et d'attirer une clientèle adulte entre autres. Le tout afin de poursuivre l'objectif d'offrir une formation de haute qualité aux étudiants intéressés par le domaine des études littéraires et de permettre à ceux qui le souhaitent d'avoir accès aux études de cycles supérieurs.

La révision du programme de *baccalauréat en études littéraires françaises (7792)* devra viser l'atteinte des objectifs suivants :

- Définir l'interdisciplinarité avec l'équipe de professeurs, s'assurer qu'elle soit partagée et que les actions de l'équipe en soient teintées;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants inscrits et leur intention d'obtenir le diplôme du programme;
- Permettre aux étudiants, dès le début de leur programme de bien comprendre le concept d'interdisciplinarité, les objectifs de formation de chacune des disciplines, les exigences du programme, la charge de travail qu'on attend d'eux, le niveau d'autonomie dont ils devront faire preuve;
- Offrir l'opportunité aux étudiants de multiplier les expériences et contacts avec le milieu des arts de la région (stage, projets milieux, visite d'expositions, organisation de colloques);
- Développer des projets qui visent l'augmentation de la rétention des étudiants entre chacune des années d'études;
- Augmenter le taux de diplomation.

En considération des recommandations du présent rapport d'évaluation et des objectifs à atteindre, les modifications du programme devront tenir compte de la globalité des avis transmis par les différentes parties prenantes.

Le Décanat encourage le programme de *baccalauréat en études littéraires françaises* à :

- Redéfinir et reformuler les objectifs généraux et spécifiques du programme en tenant compte de la collecte de données et des besoins du milieu tout en pensant à fortement colorer le programme de l'interdisciplinarité.

- Mettre à jour les conditions d'admissions du programme, la liste des cours offerts, leur description ainsi que les documents descriptifs.
- Retravailler la banque de cours en fonction des nouveaux objectifs et rendre plus interdisciplinaire le tronc commun.
- Évaluer le profil Arts numériques et s'il est maintenu, lui donner les moyens d'atteindre ses objectifs pédagogiques.
- Multiplier les communications, les ententes avec le milieu, favoriser le réseautage université-milieu.
- Rehausser l'aspect théorique du programme et des cours ainsi que les exigences académiques de façon à permettre aux étudiants de bien exprimer leur démarche artistique.
- Porter une attention particulière aux compétences langagières à l'intérieure de l'ensemble des activités du programme.
- Optimiser la fonctionnalité des espaces d'enseignement ainsi que les espaces de production et de rangement.
- Rendre sécuritaires les espaces de travail des étudiants en fonction des normes de santé et de sécurité au travail.
- Encourager les concertations entre les membres du personnel enseignant (professeurs-professeur ainsi que professeurs-chargés de cours et vice versa) : éviter les redondances et harmoniser les enseignements, voir la possibilité d'introduire les plans-cadres de cours.
- Promouvoir la nouvelle version du programme auprès des employeurs, des enseignants en art au secondaire et au collégial ainsi que dans le milieu culturel : faire ressortir l'aspect positif de l'interdisciplinarité.
- Mieux faire connaître le programme à l'intérieur et à l'extérieur de la région en utilisant la page web : le tiré à part, l'environnement programme et dynamiser la page web en présentant les professeurs, leur formation, leurs recherches, la vie étudiante, l'encadrement et les services offerts aux étudiants.

Andrée Castonguay
 Coordonnatrice à l'évaluation des programmes
 Décanat des études de premier cycle

2010.01.27